



9 novembre 2021

(21-8490)

Page: 1/1

Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires

Original: espagnol

**RESTRICTIONS IMPOSÉES PAR L'UNION EUROPÉENNE À L'EXPORTATION
DE CHOCOLAT ET DE PRODUITS À BASE DE CACAO EN RAISON DE
L'APPLICATION DU RÈGLEMENT (UE) N° 488/2014 DE LA
COMMISSION DU 12 MAI 2014 MODIFIANT LE
RÈGLEMENT (CE) N° 1881/2006 EN CE QUI
CONCERNE LES TENEURS MAXIMALES EN
CADMIUM DANS LES DENRÉES
ALIMENTAIRES (PCS N° [503](#))**

COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR LE PÉROU

*Corrigendum**

La communication ci-après, reçue le 8 novembre 2021, est distribuée à la demande de la délégation du Pérou.

Le document G/SPS/GEN/1935/Rev.1 a été distribué par erreur et doit par conséquent être considéré comme nul et non avenu.

* En espagnol et en français uniquement.